

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
6 juillet 2021

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 23

Votants 29

OBJET :

**09. MISE EN PLACE DU
DISPOSITIF « FAB MOB
EMPLOI ».**

**CONVENTION AVEC
ARPÈGE INCLUSION,
GESTIONNAIRE DU
DISPOSITIF ET
VERSEMENT D'UNE
SUBVENTION.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 16/07/2021

Reçu en préfecture le 16/07/2021

Affiché le

ID : 959 215904004-20210712-15072321023_043E



L'an deux mil-vingt-et-un, le douze JUILLET à dix-huit heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Étaient présents : M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGER Delphine – M. SERE Soarey Idriss – Mme BILLIAU Marie-Françoise – M. LAPIERRE Julien – M. MOUILLE Julien – Mme QUIQUE Corinne – Mme BLANQUART Marine – M. COUSYN Sébastien – M. DECREUS Christophe – Mme MARMINION-OBERT Nadine – M. DELFLY Jean-Louis – M. ROBBE Jean-Pierre – Mme LORPHELIN Martine – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – M. TIMLELT Frédéric – M. BEZILLE Marc – Mme FLAMENT Laëtitia – Mme PENIN-CŒUR Thérèse – M. Joël CITERNE Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSÉS : Mme BEURAERT Martine – M. VERMEESCH Olivier – Mme CARLIER Nathalie – Mme CAPPELLE Christiane – Mme DI PENTA Anna – Mme DELANSAY Sylvie **donnant procurations respectives** à M. DUYCK Joël – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGER Delphine – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – Mme FLAMENT Laëtitia – M. BEZILLE Marc.

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme BOULENGUER – PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que dans un contexte économique et social particulièrement préoccupant, la commune souhaite expérimenter une antenne territoriale d'accompagnement à l'emploi.

Il expose que la société Arpège Inclusion propose la mise en place d'un dispositif intitulé « Fab' Mob Emploi » – Espace territorial d'accompagnement à l'emploi sur la ville de Merville.

Ce dispositif consiste en des services d'accompagnement, individuel ou collectif par le biais d'ateliers, de demandeurs d'emploi, qui lui sont adressés par le Département, les services de l'emploi ou encore le service public de l'emploi (Pôle Emploi et Mission Locale/PLIE « Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi »). Ce dispositif s'inscrit dans l'action de la commune de favoriser le retour à l'emploi de ses administrés et, répond ainsi aux besoins de la population locale et des entreprises.

Pour ce faire, il est nécessaire de mettre à disposition au profit de la société Arpège Inclusion des locaux (Service Local de l'Emploi) à raison d'une journée par semaine, et le versement d'une subvention à hauteur de 5000 € annuelle. Au regard de la mise en place à compter de septembre, le montant pour l'année 2021 sera proratisé et s'élèvera à 1700€. Une convention fixant les engagements de la société Arpège Inclusion est annexée à la délibération.

Le conseil municipal invité à l'unanimité :

- approuve la mise en place du dispositif « FAB MOB EMPLOI », action menée par la société Arpège Inclusion ;
- autorise la signature de la convention dont il s'agit pour l'année 2021, ainsi que tout document s'y rapportant ;
- autorise le versement d'une subvention de 1 700 € pour l'année 2021.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK



Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.